



**Mise en œuvre Plan d'Action pour le mandat du Maroc
au Conseil des Droits de l'Homme**

**La Mission a réalisé avec succès tous les objectifs fixés dans le Plan d'Action pour le mandat
du Maroc au Conseil des Droits de l'Homme pour la première session de notre pays au sein de cet Organe**

	Actions	Objectifs réalisés et observations
<u>Participation ministérielle au segment de haut niveau</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation de M. Mustapha Ramid, Ministre de la Justice et des Libertés, et de Mme Mbarka Bouaida, Ministre Déléguée aux Affaires Etrangères et de la Coopération. 	<ul style="list-style-type: none"> - M. le Ministre de la Justice et des Libertés, a présenté devant le Conseil les chantiers de réformes constitutionnelles et institutionnelles dans notre pays. - M. le Ministre a rencontré le Président du CDH et l'a invité à visiter le Maroc. - Madame la Ministre Déléguée a rencontré : <ul style="list-style-type: none"> * la Haut Commissaire aux Droits de l'Homme ; * le Haut Commissaire pour les Réfugiés ; * plusieurs dignitaires et Ministres des Affaires Etrangères (Royaume Uni, Etats-Unis, Japon, Argentine, Philippines, Mongolie et Sri Lanka). - Mme la Ministre Déléguée a mis en exergue la nouvelle politique marocaine en matière de migration initiée par Sa Majesté le Roi lors du Panel de haut niveau que le Conseil a tenu sur les droits des migrants.
<u>Evénements parallèles</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Panel pour le lancement de la campagne internationale pour la promotion de la ratification universelle de la Convention internationale contre la torture, organisé par le Maroc et le Danemark, -4 mars 2014-. - Panel sur la migration -17 mars 2014-. 	<ul style="list-style-type: none"> - La participation de Mme la Ministre déléguée à ce Panel a conforté l'engagement du Maroc contre la torture au niveau national. - Elle également consolidé les relations de coopération maroco-danoise, sur un sujet très cher à ce dernier. - Ce Panel a permis la présentation de la nouvelle politique migratoire du Maroc initiée par Sa Majesté le Roi VI en septembre 2013. - M. Anis Birou, Ministre en charge des marocains à l'étranger et de la migration, a marqué le caractère de haut niveau de ce Panel. - Le Panel a connu la participation du Directeur général de l'OIM, des Directeurs du HCDH et du HCR, les Ambassadeurs de l'Ethiopie, du Nigeria et de l'Union Européenne.

	<ul style="list-style-type: none"> - Projection du film documentaire « identité d'un front », du réalisateur marocain Hassan El Bouharrouti -13 mars 2014-. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cette projection a connu la participation d'une centaine de personnes dont des diplomates, des représentants d'ONG, des journalistes. - Elle a été l'occasion pour présenter des vérités sur la genèse du polsario dans le conflit du Sahara.
<u>Séminaire pour la promotion de l'initiative marocaine d'autonomie</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Séminaire international pour la promotion du nouveau modèle de développement pour les Provinces du Sud - 25 mars - 	<ul style="list-style-type: none"> - M. Nizar Baraka, Président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), a présenté le nouveau modèle de développement pour les Provinces du Sud du Maroc. - Le séminaire été marqué par la participation de professeurs et académiciens internationaux qui ont présenté leur expériences nationales respectives aux Philippines, le Kurdistan la Belgique et le Portugal.
<u>Déclarations conjointes sur des thématiques ciblées</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Déclaration conjointe sur les meilleures pratiques en matière de suivi des recommandations de l'UPR, avec le Royaume Uni. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cette déclaration a été appuyée par 47 pays. - Elle a permis de consolider le rôle du Maroc en tant qu'architecte du mécanisme de l'UPR et sa détermination à le renforcer.
	<ul style="list-style-type: none"> - Déclaration conjointe sur l'opérationnalisation du Fonds pour la participation des PMA et les Petits Etats insulaires aux travaux du Conseil, avec les Pays-Bas. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cette déclaration a été appuyée par 77 délégations, ainsi que le Groupe de l'OCI. - Elle a permis de consolider l'action solidaire du Maroc avec les pays en développement, outre la consolidation du partenariat avec les Pays-Bas. - Cette déclaration ouvre la voie pour l'organisation d'un séminaire au Maroc dans le cadre de ce Fonds en coopération avec le HCDH et la DIDH.
<u>Coopération avec les Procédures spéciales</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Les visites au Maroc des procédures spéciales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une note a été adressée, le 27 janvier 2014, par cette Mission à la Haut Commissaire aux Droits de l'Homme, l'informant que le Maroc est en cours de finaliser la préparation des visites des titulaires de mandats ci-après: <ul style="list-style-type: none"> 1- Expert indépendant sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable 2- Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats 3- Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction - Le Maroc prévoit des visites en début 2015 du : <ul style="list-style-type: none"> * Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires ; * Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes.
<u>Société civile</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des ONG marocaines et africaines amies aux travaux du CDH. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les ONG marocaines de nos Provinces du Sud, ainsi que les ONG africaines amies du Maroc, ont dominé le segment des interventions dans le cadre des ONG. - Elles ont, en outre, organisé plusieurs événements parallèles pour la promotion de l'initiative marocaine d'autonomie et dénoncé, devant le Conseil, les violations des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf - Cependant, l'ampleur de l'activisme des séparatistes du polsario, leur travail de lobbying, leur présence et visibilité tout au long de la session, nécessitent un renforcement de la participation de la délégation de nos Provinces du Sud lors des sessions à venir.

	- Appui aux ONG africaines	- La Mission a versé des contributions à 6 ONG africaines qui soutiennent le Maroc sur la question du Sahara. Ces dernières ont honoré leurs engagements, notamment en organisant des événements parallèles (une d'entre elles a présidé la projection du film sur le polsario) et en intervenant devant le Conseil.
<u>Candidatures marocaines aux différents organes des droits de l'Homme</u>	- Mme Houria Esslami au GTDFI	- La candidature de Mme Esslami pour le poste africain du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires a été retenue par le Président du Conseil et sera validée par le CDH en fin avril 2014.
	- Mme Hinde Ayoubi Idrissi au Comité des Droits de l'enfant	- La campagne pour la candidature de Mme Ayoubi est en cours.
<u>Méthodologie de travail</u>	- Cellule de veille	* La cellule de veille au MAEC et la nomination de points focaux dans les départements et institutions concernées méritent les félicitations, car ils ont permis de réagir rapidement aux demandes d'instructions et renforcer la coordination de l'action des parties prenantes (MAEC, MP Genève, DIDH, CNDH).

Conclusions :

* La mise en œuvre durant la 25^{ème} session du Conseil, de l'ensemble des activités prévues dans le Plan d'action pour le mandat du Maroc a permis d'atteindre tous les objectifs fixés.

* L'action du Maroc au sein du Conseil gagnerait à être améliorée, en particulier sa méthodologie et sa coordination et ce, afin renforcer l'action de notre pays en prévision de la prochaine session prévue en juin 2014. Il s'agit notamment des actions suivantes :

- organiser **des réunions préparatoires à Rabat** avec la participation de **l'ensemble** de membres de la délégation marocaine pour assurer une meilleure coordination entre eux.
- déterminer, au préalable, **d'un Plan d'action et d'activités spécifiques pour chaque membre de la délégation.**
- désigner **un coordinateur de la DIDH pour encadrer** les activités des ONG, des parlementaires et des professeurs universitaires.
- favoriser dans la délégation des ONG des personnes **maitrisant la langue anglaise** étant donné que la majorité des événements parallèles se déroulent en anglais uniquement.
- prévoir des fiches synthétiques, et **spécifiques**, relatives aux questions et **aux rapports examinés** durant la session et **non pas des fiches générales sur les thématiques** qui sont **difficilement exploitable** par la Mission pour les déclarations du Maroc durant les débats du Conseil.

Objectifs à réaliser d'urgence par le Département :

- **La nomination de deux nouveaux cadres auprès de cette Mission, dont un sahraoui ;**
- **Le déboursement de l'incitation financière pour le personnel de la Mission ;**
- **Le déblocage de l'enveloppe intégrale de l'action diplomatique de la Mission.**